



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 14 février 2019
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 14 février 2019 dans les locaux de la DRIEE à 14h00.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval et Catherine Mir (suppléantes).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 31 janvier 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Le PV de la réunion du 31 janvier 2019 est approuvé.

2 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 7 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 31 janvier, dont deux soumettent la révision du PLU de Briis-sous-Forge (91) et de Livry-sur-Seine (77) à évaluation environnementale, exercice qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

3 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Crécy-la-Chapelle (77), Paris (75), Moussy-le-Neuf (77), Clos-Fontaine (77), zonage d'assainissement à Nonville (77)

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Gretz-Armainvilliers(77), Crèvecœur-en-Brie(77), Villeneuve-sur-Auvers (91),

4 – Désignation d'un coordonnateur pour un avis

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Désignation d'un rapporteur pour les avis suivants.

- Révision du PLU d'Evry (91) – niveau 2 : Jean-Paul Le Divenah
- Plan régional de prévention et de gestion des déchets (Région Ile-de-France) – niveau 2 : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna et Jean-Jacques Lafitte.

5 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 28 février 2019. :

- 199 – Quartier Grand place – Gare à Clamart (92) : niveau 1 Coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah
- 201 – ZAC Paul Hochart à L'Haÿ-les-Roses (94) : niveau 1 Coordonnateur : Paul Arnould
- 202 – Usine Seine-Aval : niveau 2 Coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte
- 203 – Opération maréchal Juin à Meudon (92) : niveau ? Coordonnateur : Marie Deketelaere-Hanna

- 204 – Marché Locarno à L’Hay–les–Roses (94) : niveau 0.

6 – Avis portant sur le projet de blanchisserie à Tremblay-en-France (93)

Étaient présents et ont délibéré :

Paul Arnould , Jean–Jacques Lafitte, Marie Deketelaere–Hanna, Jean–Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de blanchisserie à Tremblay-en-France (93) est adopté.

7 – Avis portant sur le projet d'ensemble immobilier mixte à Limay (78)

Étaient présents et ont délibéré : Judith Raoul–Duval, Jean–Jacques Lafitte, Marie Deketelaere–Hanna, Jean–Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet d'ensemble immobilier mixte à Limay (78) est adopté.

8 – Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 31 janvier

Jean–Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- projet de divers aménagements au sein de l'aéroport Charles–de–Gaulle (77, 93 et 95)
- centrale photovoltaïque à Triel–sur–Seine (78)
- îlot D3 de la ZAC de l'Horloge à Romainville (93)
- aménagement du site Découflé à Chilly–Mazarin (91)
- Actualisation d'étude d'impact ZAC centre ancien Bonneuil–Sur–Marne (94)

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

9 – Information sur le projet de décret relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme ;

10 – Echanges de vues sur le bilan d'activités 2018 de la MRAe Ile–de–France ;

Le bilan d'activités 2018 de la MRAe Ile–de–France sera présenté lors de la séance du 28 février prochain dont l'horaire est avancé à 9h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 00

Fait à La Défense, le 14 février 2019



Jean–Paul Le Divenah, président de séance